

C A N A D A  
Province de Québec  
Ville de Thetford Mines

Le 18 avril 2005

LE LUNDI, dix-huit avril deux-mille-cinq, à une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Thetford Mines, tenue à l'hôtel de ville de Thetford Mines à 20 h, sont présents :

Monsieur le Maire Normand Laliberté, la conseillère et les conseillers Clément Boudreau, Normand Fortier, Ghyslain Cliche, Luc Champagne, Carmen Jalbert-Jacques, Bruno Roy, Jean Paré, Michael Donovan, Marc Vachon, Gaétan Vachon et Jean-Pierre Huot formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

#### **RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 144**

Pour amender le règlement n<sup>o</sup> 30 concernant l'eau potable, plus particulièrement pour permettre de laver le pavage des entrées charretières

---

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné en séance ordinaire du Conseil, le 4 avril 2005;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghyslain Cliche, appuyé par la conseillère Carmen Jalbert-Jacques et résolu qu'un règlement soit adopté et, par les présentes, un règlement portant le numéro 144 est adopté pour statuer et décréter ce qui suit, savoir :

- 1- L'article 6 du règlement n<sup>o</sup> 30 est modifié en y ajoutant après le premier paragraphe, le paragraphe suivant :  
  
« Nonobstant le paragraphe précédent, il sera permis de laver le pavage des entrées charretières et des aires de stationnement entre le 15 avril et le 1<sup>er</sup> mai de chaque année. »
  
- 2- Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

---

Le greffier

---

Le maire

RM/jl